



Lactation : Périnatalité et premiers mois

Formation en classe virtuelle synchrone

Le CREFAM 3.0, Centre de Recherche, d'Évaluation et de Formation à l'Allaitement Maternel :

- ✓ est une société dont le numéro de SIRET est 919895466, la déclaration d'activité en tant qu'organisme de formation est en cours d'instruction auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes.

Notre domaine :

- ✓ Préparation des personnes ayant une expérience d'accompagnement dans le domaine de l'allaitement maternel, à **l'examen international organisé par l'IBLCE®¹** (organisme d'accréditation des consultants en lactation²).
- ✓ Organisation des formations de façon à permettre aux participants d'acquérir un ensemble de connaissances et compétences nécessaires à la **pratique d'un consultant en lactation chevronné**, au-delà des minima requis pour l'examen.
- ✓ Organisation de **formations spécialisées** permettant d'approfondir des domaines essentiels à l'accompagnement des familles autour de l'allaitement maternel.

**Contribuer à l'évaluation
des pratiques
professionnelles en
matière d'allaitement**

**Offrir des outils pour
l'amélioration des
savoirs et savoir-faire**



**Proposer aux professionnels
de renforcer leurs
compétences relationnelles
pour soutenir les familles**

**Permettre et valoriser
la recherche sur
l'allaitement maternel
en France**

¹ IBLCE® : International Board Lactation Consultant Examiners : comité international de certification des consultants en lactation.

² IBCLC : International Board Certified Lactation Consultant : consultant certifié par l'examen organisé par l'IBLCE®.

Présentation de la formation

Public concerné

Cette formation vous concerne si vous êtes :

- ◆ Médecin, sage-femme, puéricultrice, auxiliaire de puériculture ou autre professionnel exerçant dans le domaine de la périnatalité
- ◆ Professionnel de la petite enfance soutenant des mères allaitant
- ◆ Bénévole accrédité d'un groupe de soutien de l'allaitement maternel ou de la parentalité

Prérequis :

- ◆ Avoir de l'expérience dans le soutien de l'allaitement ou expérience similaire.
- ◆ Disposer d'un ordinateur avec une caméra et un micro et d'une connexion internet fiable.



Pour les personnes en situation de handicap, merci de contacter le CREFAM 3.0 pour identifier les aménagements possibles.

Durée et lieu de la formation, date limite d'inscription

La formation est organisée en classe virtuelle synchrone (logiciel zoom) pour un groupe de 8 à 16 personnes.

La durée de la formation en classe virtuelle synchrone est de 70 heures. Ces heures sont réparties sur 10 jours : **14-15 septembre, 12-14 octobre, 9-10 novembre et 2-4 décembre 2026**

Horaires de la formation : 8 h 30 – 12 h 30 et 13 h 30 – 17 h, avec 15 minutes de pause par demi-journée.

La demande d'inscription est complétée en ligne, les documents complémentaires suivants sont à transmettre en pièces jointes :

- ◆ Curriculum-vitae (avec photographie)
- ◆ Lettre de motivation qui exprime vos attentes et besoins pour cette formation

Au moment de la demande d'inscription en ligne, les participants signent un engagement de confidentialité qui précise que les moyens et outils pédagogiques mis à disposition par le CREFAM 3.0 pour la formation leur sont exclusivement destinés.

Le CREFAM 3.0 accuse réception de chaque dossier, étudie la demande d'inscription et envoie les conventions ou contrats de formation à retourner signés ainsi que le règlement intérieur.

- ◆ Dans le cadre d'une convention, l'inscription est validée à réception de celle-ci signée, par le commanditaire et/ou le stagiaire. Un acompte de 30 % est demandé lors de la confirmation de la formation, environ 3 semaines avant le début de la formation. Le solde est à régler par virement en deux fois à réception de la facture.
- ◆ Dans le cadre d'un contrat individuel, l'inscription devient définitive lorsque les 10 jours de rétractation suivant la date de signature du contrat sont écoulés (article L6353-5 du Code du Travail). Un acompte de 30 % est demandé lors de la confirmation de la formation, environ 3 semaines avant le début de la formation. Le solde est à régler par virement en deux fois à réception de la facture.

Les dossiers sont retenus par ordre d'arrivée.

Les inscriptions sont closes lorsque le groupe est complet. Date limite d'inscription : 15 août 2026.

Si vous rencontrez un problème pour vous inscrire en ligne, merci de nous contacter.

Les participants reçoivent une lettre d'accueil leur indiquant le lien de connexion au plus tard une semaine avant le début de la formation.

Objectifs généraux de la formation

À l'issue de la formation proposée par le CREFAM 3.0, les participants auront :

- ✓ réactualisé leurs connaissances sur la physiologie de la lactation et les besoins de la mère et de l'enfant au cours de la première année ;
- ✓ analysé leurs pratiques professionnelles en tenant compte des données les plus récentes ;
- ✓ renforcé leurs compétences en communication pour accompagner les familles dans leur projet d'allaitement en favorisant la mise en œuvre des recommandations françaises sur le soutien pratique de l'allaitement.

Méthodes et moyens pédagogiques

La formation utilise principalement la méthode active, en accord avec les orientations de l'HAS¹ sur le Développement Professionnel Continu (DPC). Elle est adaptée en temps réel aux besoins des participants.

Le groupe est accompagné par un formateur référent, le Dr Laure Marchand-Lucas.

La plupart des sessions commencent par un échange sur les connaissances, les pratiques et les problèmes habituellement rencontrés.

L'apport de données pertinentes au cours d'échanges permet aux participants de maintenir leur attention, d'analyser leurs pratiques et d'envisager eux-mêmes les changements à mettre en œuvre concrètement. L'ensemble du processus facilite la mémorisation et l'intégration des apports théoriques et pratiques de la formation.

Seules sont abordées les connaissances théoriques présentant des conséquences directes pour la pratique de terrain. Des exercices de mise en situation, l'étude de cas cliniques et la diffusion de plusieurs vidéos permettent de mémoriser les notions étudiées.

Les diaporamas sont utilisés pour présenter des données théoriques ou une synthèse des points essentiels du thème de la session.

La communication interpersonnelle est abordée tout au long de la formation et dans une session indépendante, pour s'exercer à informer et soutenir les mères en discutant les aspects éthiques (choix, culpabilité, etc.).

Entre les modules, le stagiaire étudie les documents d'enseignement, reçus par courrier postal. Une liste d'ouvrages et revues spécialisés est également fournie. L'ensemble de ces documents préparent et complètent les sessions de formation.

¹ https://www.has-sante.fr/jcms/c_2807852/fr/formation-presentielle

Chaque stagiaire a accès à une liste de documents complémentaires¹ et de vidéos² disponibles sur internet.

La formation se termine avec un bilan global, mené oralement avec le groupe.

Modalités d'évaluation

Les participants sont sollicités pour exprimer leur projet professionnel au moment de leur inscription.

Quelques jours avant le début de la formation, un questionnaire d'évaluation de leurs pratiques et de leurs connaissances générales sur l'allaitement leur est envoyé par courriel.

Pendant la formation, l'acquisition de connaissances et de pratiques est évaluée en continu au cours des échanges et des mises en pratique.

En fin de journée, un bilan est réalisé oralement sur les connaissances et les pratiques abordées afin, si besoin, de répondre aux nouvelles questions, d'envoyer des documents complémentaires et d'ajuster le programme pour la suite.

En milieu et fin de la formation, les participants remplissent un questionnaire d'évaluation des acquis de la formation qui est ensuite repris et corrigé en commun et un questionnaire d'évaluation de la formation, incluant les changements de pratique envisagés.

Documentation

Le document d'environ 180 pages, envoyé aux participants par mail avant la formation, elle inclut :

- ♦ des fiches de synthèse directement utilisables pour la pratique
- ♦ des articles plus détaillés pour un approfondissement des connaissances et des pratiques vues pendant la formation. D'autres articles peuvent être ajoutés en fonction des attentes spécifiques des participants.

Il s'appuie principalement sur les recommandations de bonne pratique établies par l'HAS, l'OMS, l'Academy of Breastfeeding Medicine (ABM) et l'ESPGHAN (European Society for Paediatric Gastroenterology Hepatology and Nutrition), et sur le Core Curriculum for Interdisciplinary Lactation Care. 2nd Edition (Editors Lactation Education Accreditation and Approval Review Committee (LEAARC). 2022) et il est mis à jour en fonction des publications scientifiques.

La documentation comprend également une liste des recommandations officielles et de ressources accessibles sur Internet.

Pendant les sessions, des documents complémentaires, les références des sites internet, des revues de presse et des revues scientifiques de qualité sont transmis par courriel.

Ce document est la propriété exclusive du CREFAM 3.0, il est strictement soumis au copyright et ne peut être transmis ou copié sans l'autorisation du formateur référent.

¹ <http://www.crefam.com/webographie.php>

² <http://www.crefam.com/videotheque.php>

et <https://www.youtube.com/channel/UCEnlf6Nh37G6WZdrg8DD1A/playlists>

Intervenants

Le formateur référent, consultant en lactation IBCLC, peut faire appel à d'autres formateurs pour adultes ou à des spécialistes qui ont une connaissance approfondie de leur domaine d'intervention. La plupart sont consultants en lactation.

Coût de la formation

- ✓ Prise en charge par l'employeur ou autre financement : 1890 € (soit 27 € de l'heure)
- ✓ En individuel : 1690 € (soit environ 24 € de l'heure)
 - ◆ Dans le cadre d'une convention, l'inscription est validée à réception de celle-ci signée par le commanditaire et/ou le stagiaire, accompagnée de la preuve de versement d'un acompte de 30 %.
 - ◆ Dans le cadre d'un contrat individuel, l'inscription devient définitive lorsque les 10 jours de rétractation suivant la date de signature du contrat sont écoulés (article L6353-5 du Code du Travail). L'inscription est validée à réception de la preuve de versement d'un acompte de 30 %, après le délai de rétractation.

Le solde est à régler par virement en deux fois, à réception de la facture.

Merci de prendre contact avec notre responsable administrative pour des modalités particulières de règlement.

Ces prix ne comprennent pas les éventuels frais d'hébergement, d'assurance et de littérature spécialisée.

Pour plus d'information

Virginie Paret - tel : 07 77 77 05 47 - courriel : secretariat@crefam.fr